

Gouvernement du Territoire du Yukon—		
149	Administration	155,000 00
150	Service fédéral de sylviculture—	
	Services scientifiques, économiques et administratifs d'ordre général	372,014 00
151	Stations d'expérimentation sylvicole	290,908 00
152	Laboratoires des produits forestiers	375,659 00
153	Subventions à l'Association forestière du Canada	1,620 00
Enregistrement des terres—		
154	Enregistrement des terres, collection de semences, admini- stration des terrains militaires et de l'amirauté et des terres publiques	91,940 00
155	Bureau des parcs nationaux—	
	Service des parcs nationaux et des sites historiques, y compris l'autorité de contracter des engagements à venir au montant de \$194,000	1,821,626 00
156	Application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs	57,100 00
157	Préservation des forêts et du gibier	10,000 00
158	Allocation à la <i>Jack Miner Migratory Bird Foundation</i>	5,000 00
DIVISION DES LEVÉS ET DU GÉNIE		
159	Administration	26,856 00
160	Observatoire fédéral d'Ottawa	156,730 00
161	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria, C.-B.	43,600 00
162	Bureau fédéral des forces hydrauliques, y compris l'applica- tion des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et l'irrigation des terres, et y compris une allocation de \$350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'Energie	298,760 00
163	Etudes hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada	280,000 00
164	Commission de contrôle du Lac des Bois	9,865 00
165	Pour pourvoir à l'aménagement dans le bassin de drainage de la Snare, d'un réservoir et d'une centrale hydro- électrique combinés, en vue de desservir la région de Yellowknife, et pour autoriser le ministre des Mines et ressources, avec l'approbation du gouverneur général en conseil d'engager des ingénieurs supplémentaires et d'entreprendre tous travaux connexes à la journée ou au contrat	1,500,000 00
166	Pour subvenir aux dépenses effectuées sous le régime de l'entente intervenue entre le Dominion et les provinces d'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie	20,650 00
167	Pour acquérir des servitudes d'écoulement et désintéresser les propriétaires de terres riveraines en Ontario, en aval des décharges du Lac des Bois, lésés par les règlements d'exécution de la Loi de la Commission de contrôle du Lac des Bois (A voter de nouveau)	500 00
168	Service du génie et de la construction	118,388 00
169	Chemin minier du lac Snow—Montant requis en 1947-48 comme contribution fédérale à la construction, sous le régime d'une entente avec la province du Manitoba	125,000 00